

Les rendez-vous
de l'intelligence
locale

MANIFESTE DE LA FÉDÉRATION
DES MAIRES DES VILLES MOYENNES



Pour un rebond industriel français

15 novembre 2011



→ Pour un rebond industriel français

L'appui aux PME et l'innovation territoriale constituent depuis plus de 20 ans, un domaine d'action phare pour les collectivités. Nombre de politiques publiques peuvent désormais s'appuyer sur les matériaux produits en partenariat par les acteurs locaux : élus et techniciens aux côtés des entrepreneurs, leurs organisations professionnelles et les réseaux consulaires. Pépinières d'entreprises, plateformes d'initiatives locales, technopôles et aujourd'hui pôles de compétitivité et d'excellence contribuent concrètement à la création de valeur et à l'emploi.

L'action économique locale, pas plus que l'aménagement du territoire ne sont des « suppléments d'âmes » ou des dépenses publiques qu'on devrait évaluer comme des « charges » pour la collectivité.

Bien au contraire le tissu des **200 000 PME** (de **50 à 250 salariés**) et le réseau des **200 villes moyennes et intercommunalités** constituent des îlots de résistance et de contre-attaque dans la crise économique et financière que nous traversons.

Au-delà de la mise en exergue de leur dimension « moyenne » nos villes et les PME de leur bassin d'emploi contribuent mutuellement à la vitalité de l'activité économique et à la qualité de vie et de services des tissus urbains. Les collectivités ont su produire le foncier,

l'immobilier et les infrastructures nécessaires à l'accueil et au développement des entreprises. Avec une contribution de 20% rien qu'au niveau de l'immobilier, ces investissements ont été largement amortis et ont contribué à la compétitivité des entreprises bénéficiaires.

Aujourd'hui, les élus avec leurs partenaires placent l'innovation au cœur de l'action économique territoriale. C'est ainsi que peut naître une nouvelle croissance.

Au-delà de cette action, dans le bassin de vie des villes moyennes, une nouvelle industrie s'invente : soucieuse de l'environnement, plus respectueuse des ressources énergétiques et humaines, portée par un management de l'intelligence. Elle s'inscrit dans une perspective de long terme, à l'opposé de la fébrilité et de l'égoïsme des marchés financiers.

Quelques chiffres attestent du sérieux de notre approche.

- Plus de **60 %** des PME industrielles et des activités productives sont inscrites au cœur des bassins d'emplois des villes moyennes^[1].
- Plus de **50%** d'entre elles investissent dans la R&D en province contre 30 % en Ile-de-France^[2];
- la part de leur budget consacrée à l'innovation est de **7%** dans les PME contre **2,6%** dans les grandes entreprises (GE)^[3].

- **Représentant 40% de la valeur ajoutée**, les PME ont créé **80% des emplois** sur les vingt dernières années⁽³⁾, soit **2,3** millions d'actifs.
- Paradoxe ou « cerise sur le gâteau » : ces acteurs économiques contribuent sensiblement plus que les Grandes Entreprises à l'impôt. Décidément, la taille moyenne est également signe de « performance fiscale » ! (**22%** en moyenne de l'impôt sur les sociétés pour les unes contre **7%** pour les autres⁽⁴⁾).

Un axe déterminant explique les conditions du succès et de la compétitivité, celui de la proximité et des réseaux d'acteurs. Il ressort ainsi de nombreux travaux⁽⁵⁾ que le territoire est un écosystème où chaque acteur interagit sur l'ensemble avec un effet cumulatif et positif. Le territoire constitue dès lors un lieu privilégié de l'innovation. On constate ainsi que la proximité des acteurs permet le partage d'informations, le soutien aux projets, l'accès à la technologie et aux réseaux de l'intelligence. La proximité, c'est aussi la capacité de simplification des formalités administratives. Enfin, il ressort également que la qualité de vie, la densité et la diversité de la vie culturelle et sportive constituent des facteurs clés de l'attractivité pour les projets d'entreprises et les populations qu'elles mobilisent.

Les PME ne sont pas exemptes des difficultés.

La réduction des carnets de commande et les conditions d'accès au crédit les fragilisent régulièrement, et la crise financière actuelle peut renforcer ces contraintes.

À la différence de nombre de grandes entreprises et de leur actionnariat, les entrepreneurs industriels indépendants sont réactifs et s'adaptent rapidement à des environnements en mutation. Le facteur clé de réussite dans la période actuelle passe par

leur capacité à investir sur le long terme et à former et qualifier les ressources humaines et productives. Pour cela, elles ont besoin du soutien et de la mobilisation des forces vives des territoires. Nombre d'exemples et de témoignages ont été présentés lors de ce premier **Rendez-vous de l'intelligence locale**. Les résultats attestent de la pertinence de ces expériences.

Face à la crise et aux risques de désindustrialisation, il s'agit d'avancer groupés et convaincus.

Le problème n'est pas celui de la légitimité ni de l'exemplarité des villes moyennes. Leur tissu productif n'est pas d'arrière-garde, et les PME des villes moyennes sont parfaitement capables de se battre à l'international et d'aller à l'export. C'est une réalité ignorée et snobée, notamment par certains responsables de l'information et décideurs publics.

Les initiatives locales ne font pas autant l'évènement sur Internet que les anecdotes des people !

La taille, l'effet de seuil pour raisonner en économiste est aujourd'hui atteint : l'ingénierie territoriale est une réalité et une arme économique contre la crise : les maires des villes moyennes en sont les hérauts.

Les propositions qui suivent sont l'expression des maires des villes moyennes pour dire et faire savoir leur engagement au service de la croissance et de l'intérêt général.

(1) Panorama INSEE pour la FMVM. Juin 2011

(2) Enquête CIS INSEE 2008

(3) Etude Oséo. Observatoire des PME 2009

(4) Panorama des PME. Enquête du CJD 2011

(5) En particulier, les travaux animés par Michel GODET pour le compte de la DATAR ou des enquêtes de terrain du groupe Futuribles, coordonnées par André-Yves PORTNOFF



CONSCIENTES DE L'IMPORTANCE PRIMORDIALE DU POIDS ET DU DYNAMISME DE L'INDUSTRIE DANS LEUR DYNAMIQUE URBAINE, **LES VILLES MOYENNES AFFIRMENT LEUR RESPONSABILITÉ DANS LA RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE.**

ELLES S'ENGAGENT DANS LA STRATÉGIE SUIVANTE :



Doter la nouvelle industrie d'une image forte et renforcer la culture industrielle

- Affirmer le rôle moteur de l'entrepreneuriat dans la croissance.
- Promouvoir la nouvelle culture industrielle en direction des jeunes et des territoires à travers la valorisation des nouvelles formes d'organisation du travail.
- Valoriser auprès des industriels et des investisseurs, l'existence concrète de la recherche-innovation dans les villes moyennes.
- Développer les nouvelles pratiques de l'innovation en réseaux.
- Favoriser la recherche-développement à partir des enseignements techniques de formation (IUT, BTS, filières courtes et filières longues).
- Accorder la priorité à l'enseignement technologique décentralisé dans la stratégie universitaire des villes moyennes.

→ Accompagner vigoureusement la création de valeur dans l'industrie

- Mettre en place un grand plan d'action national en direction des PME-TPE industrielles (Small Business Act européen et association de promotion des PMI).
- Faciliter l'accès des PME aux plans stratégiques d'investissements (Investissements d'avenir, Aide à la réindustrialisation, Fonds régional d'innovation pour l'emploi, etc.).
- Favoriser l'accès des PME-TPE aux marchés publics (simplifier les démarches administratives et rendre lisible les procédures des marchés publics).
- Valoriser les outils de développement économiques (incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises, halles technologiques) en partenariat avec les organisations professionnelles.
- Améliorer l'accompagnement à l'export des entreprises industrielles par des « conventions export de villes » élaborées en partenariat avec les organismes consulaires.
- Encourager l'économie sociale et solidaire essentielle à la proximité et à l'économie résidentielle durable.

→ Accroître la professionnalisation et l'attractivité des villes moyennes

- Renforcer les liens entre pôles de compétitivité, d'excellence et faire des villes moyennes des nœuds de réseaux et de grappes d'entreprises pour ses bassins d'emploi.
- Développer les échanges entre les réseaux de PME et les filières de formation courtes.
- Renforcer la dynamique des liens entre universités, industries et pouvoirs locaux.
- Elaborer un schéma national de desserte ferroviaire (voyageurs et fret).
- Gagner 5 ans pour les schémas d'accession des villes moyennes aux réseaux TICE et fibres optiques.
- Intégrer la qualité de vie dans les critères d'études et de classements internationaux.

Présentation de la FMVM

La FMVM est une association qui regroupe les maires des villes moyennes centres dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des structures inter-communales à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, syndicats d'agglomération nouvelle) qui intègrent une ville moyenne.

Les villes moyennes et leur EPCI représentent 26 % de la population française.

La FMVM a été créée en 1988 en vue de faire reconnaître les spécificités des villes moyennes et de leurs intercommunalités, afin de renforcer leur rôle, d'affirmer leurs potentialités en faveur du développement économique, social et culturel, et de promouvoir leur image.

La FMVM a pour président **Christian PIERRET**, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges.

Un partenaire incontesté du débat démocratique

Le pluralisme politique de ses instances et la répartition géographique de ses adhérents garantissent la représentativité de la FMVM qui, conjuguée à son expérience, en font un interlocuteur sollicité régulièrement par les pouvoirs publics.

La FMVM contribue régulièrement à faire évoluer les projets et les réformes qui concernent les villes moyennes et leurs communautés.

Cette reconnaissance est un gage d'efficacité pour les villes moyennes et leurs intercommunalités.

Un lieu d'échange, de réflexion et de concertation

La FMVM constitue un réseau de partage d'informations et de mise en commun des savoir-faire et des expériences grâce auquel les adhérents disposent d'éléments d'aide à la décision et à la gestion locale.

Une force de propositions

Les débats et analyses, les réunions de travail, les colloques thématiques, le travail d'une équipe permanente et l'apport de spécialistes confèrent à la FMVM un niveau d'expertise qui lui vaut d'être reconnue par les élus locaux, les cadres territoriaux, les pouvoirs publics, les entreprises publiques et privées, et la presse qui fait régulièrement écho des travaux et propositions de la FMVM.

La FMVM constitue un réseau consulté prioritairement lors de tous les grands débats qui intéressent les collectivités locales et l'aménagement du Territoire.

En outre, la FMVM est le porte-parole de ses adhérents dans les instances nationales de concertation.

Ses réseaux, qu'ils soient politiques ou associatifs, traversent les frontières : relations avec les instances européennes et les organismes de coopération décentralisée.

La FMVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

PLUS DE
250
VILLES MOYENNES

16,4
MILLIONS D'HABITANTS



DE 20 000 À 100 000 HABITANTS

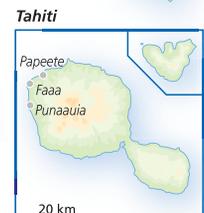
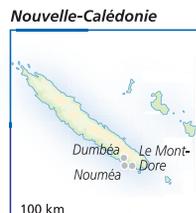
1/4 de la population française

98% des villes moyennes
sont le centre d'une
intercommunalité
à fiscalité propre.

La France des Villes Moyennes et de leurs intercommunalités

- Vannes Ville adhérente
- Bourges Ville non adhérente
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes
- Communauté urbaine
- Syndicat d'agglomération nouvelle
- Communauté d'agglomération rattachée à une grande ville
- Communauté urbaine rattachée à une grande ville
- Limite de région
- Limite de département

100 km



© Cartographie Fabrice Le Goff



Document rédigé avec le concours de :

Joël Satre Buisson,
Consultant Aménagement et
Développement territorial
Professeur Associé Lille 1
joel.satre-buisson@orange.fr

FMVM
94 rue de Sèvres
75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61
Fax : +33 1 45 44 24 50
courriel : fmvm@villemoyennes.asso.fr
www.villemoyennes.asso.fr

